SYNDICAT CGT MANPOWER-FRANCE

ELECTION CHEZ MANPOWER

PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT OUEST

VOTER MASSIVEMENT POUR LES LISTES CGT MANPOWER AU 1ER TOUR

Pour tous les salariés intérimaires ou permanents cette élection est capitale. Ce vote que vous allez faire va porter la CGT au plus haut pour lutter contre une direction qui depuis 2008, organise une destruction totale de la politique sociale dans l'entreprise.
Depuis la réforme de 2008, au premier tour des élections, un syndicat qui n'obtient pas 10% des voix n'est plus représentatif, c'est-à-dire qu'il ne peut plus vous défendre.

La **CGT MANPOWER** doit être présente pour que vous ne restiez pas isolé, et sans défense, face à un patronat plus décidé que jamais à supprimer les droits acquis durant de longues années de lutte, qui cherche à faire de vous des salariés corvéables à souhait, en tirant vos salaires toujours vers le bas, cette façon de procéder lui permet de toucher des subventions du gouvernement sous forme d'allègement de cotisation sociale.
Tout cet argent amassé par l'entreprise sert à faire vivre des actionnaires outre-Atlantique, qui tous les ans demandent plus de dividende, et pour vous moins de salaire et aucune participation encore cette année.

INTERIMAIRES ET PERMANENTS VOTER POUR LA LISTE CGT
RENVOYEZ DES RECEPTION VOS BULLETINS DE VOTE ET AU PLUS TARD LE 1er JUIN

Dans tous ces domaines, des militants **CGT MANPOWER** sont présents pour vous défendre et faire respecter vos droits, qui de jour en jour sont bafoués par des patrons voyous, qui n'ont de respect que pour leurs bénéfices.
Nous nous battons pour que partout, l'égalité de traitement entre les salariés embauchés et les intérimaires entre les hommes et les femmes soit appliquée, sur la complémentaire santé des intérimaires la carence est passée de 10 à 7 jours grâce au combat mené par la **CGT.**

POUR CELA AU 1er TOUR, IL FAUT VOTER ET FAIRE VOTER POUR LA CGT MANPOWER

SALARIES INTERIMAIRES ET PERMANENTS MANPOWER

La CGT demeure l'organisation de référence dans le travail temporaire

En votant pour la **CGT MANPOWER** 1ère organisation syndicale dans l'entreprise, vous pourrez dire j'ai contribué à améliorer les conditions de vie de tous les salariés, j'ai agis pour que mes droits ainsi que ceux de mes collègues soient respectés.

La défense de tous les salariés passe par la **CGT MANPOWER**, présente sur le terrain pour faire respecter vos droits et en acquérir de nouveaux.

Durant ces dernières années les élus **CGT** du Comité d'Etablissement OUEST ont lutté pour qu'un maximum de salariés profite des activités sociales et culturelles, en abaissant à 450h le seuil d'heure pour les intérimaires et à 3 mois pour les permanents pour que le plus grand nombre d'entre vous soit ayant droit et c'est avec vos votes lors de ces élections que nous pourrons maintenir ces avantages.

CHOISIR LE VOTE CGT C'EST CHOISIR UN SYNDICAT FORT, EFFICACE,

Quel est le rôle du comité d'établissement? Quelles sont ses attributions?

Le rôle du comité d'entreprise est double: il a en charge de proposer des activités à caractère social, mais aussi et surtout, il est consulté et informé par la direction sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions de travail et de formation professionnelle des salariés.

Votre confiance ne fera que renforcer nos convictions, notre détermination et surtout elle démontrera à la direction que vous accordez toute votre confiance à notre organisation syndicale.

INTERIMAIRES ET PERMANENTS VOTEZ CGT

Bulletin d'adhésion et de candidature à retourner au plus vite à la CGT Manpower
Immeuble le Méliès – 4ème étage B – 261 rue de PARIS – 93100 Montreuil sous bois TEL: 01.41.63.28.00

Je me syndique ☐ Je veux être candidat DP ☐ CE ☐ DP + CE ☐

Nom : _____ Prénom :_____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville :_____

Tel : _____ E-mail :_____

Agence Manpower : _____Profession :_____

Date de naissance : ____/_____/_____

66% du montant de vos cotisations sont déductibles de vos impôts
La cotisation mensuelle syndicale est égale à 1% du salaire net avec un minimum de 10 €.Joindre SVP votre règlement au
Syndicat CGT Manpower France 4ème étage B 261 rue de Paris 93100 Montreuil sous Bois